

Direction générale

Monsieur Marc COULON
Secrétaire général du SNPA-FO
Local DG

Affaire suivie par : Mme Claudine Fougeras de Lavergnolle
Téléphone :
Courriel : claudine.fougeras-de-lavergnolle@onf.fr

PARIS le, 18 juillet 2018

2, avenue de Saint-
Mandé
75570 PARIS Cedex

N. Réf : Département des Relations Sociales et Juridiques RH

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien reçu le courrier que vous avez adressé au Directeur général en date du 16 juillet 2018.

Je comprends les inquiétudes que peuvent générer les informations dont vous faites état.

Toutefois, je vous indique que les seuls éléments à prendre en considération concernant l'évolution des effectifs de l'ONF sur l'année 2018 sont ceux issus du Conseil d'administration du 28 juin dernier à savoir le gel de 145 ETPT par rapport au plafond d'effectifs du COP 2016-2020 en vue de leur suppression ; la révision de la cible d'effectifs 2018 hors emplois aidés à 8 617 ETP et l'augmentation de 3,2 M€ du plafond de la masse salariale qui est ainsi portée à 476,8 M€.

Cette dernière mesure a été rendue possible par la décision du ministère en charge de l'agriculture de lever une partie du gel budgétaire appliqué à la subvention pour charge de service public de l'Office qui passe ainsi de 6,8 à 10 M€.

Je vous précise par ailleurs que l'organisation d'une réunion extraordinaire du CT central ne me paraît pas possible à ce jour, et je le déplore, la condition de quorum ne pouvant être remplie compte tenu des démissions intervenues à l'automne 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Ressources Humaines



Sylvain BOURGOIN

Copie à Christian DUBREUIL, Directeur général